



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'équipe d'animation accueille les jeunes tout au long de l'année. Elle s'engage à mettre en place des accueils de qualité, une écoute des jeunes et des activités d'épanouissement. Elle est à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement et répondre à toutes vos questions. L'équipe est composée d'animateurs permanents et diplômés ou en cours de formation, principaux référents des jeunes durant l'année.

## FONCTIONNEMENT

**Qui peut fréquenter le Cap Jeunes ?** Tous les **collégiens**

**Quel type de structure ?** **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

1. Les jeunes ayant l'autorisation parentale de quitter seul la structure (cf. fiche sanitaire) peuvent aller et venir librement (*en respectant tout de même les horaires d'activités*),
2. Les jeunes n'ayant pas cette autorisation sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation jusqu'à ce qu'ils soient récupérés par un représentant légal.

**Où se situe la structure ?** **Espace Montanglos**, 3 Route de Marolles, 94 440 Santeney.  
L'entrée s'effectue par la porte en face du city stade.

**A quels moments venir ?**

✓ **En période scolaire :**

1. **Mercredi** : de **12h00 à 19h00**

- **Activités** : 14h00-16h00 : un panel d'activités riche et varié est proposé tout au long de l'année.  
*Consulter les programmes d'animations.*

- **Accueils / Temps libres** : 12h00-14h00 et 17h00-19h00 : les jeunes ont la possibilité de venir quand ils le souhaitent (sans inscription !) sur ces temps. L'équipe d'animation est présente pour toute demande des jeunes. *Possibilité de faire ses devoirs sur place.*

2. **Lundi, mardi, jeudi et vendredi** : de **16h00 à 19h00**

Le Cap Jeunes offre un espace de travail à ceux qui veulent faire leurs devoirs et permet également de trouver auprès de l'équipe pédagogique un espace de loisirs, d'écoute ou d'accompagnement.

✓ **En période de vacances :** du lundi au vendredi de **9h00 à 19h00**

- **Activités** : 10h00-12h00 et 14h00-16h00. *Des activités peuvent également être proposées en soirée.*  
*Consulter les programmes.*

- **Accueils / Temps libre** : 9h00-10h00, 13h30-14h00 et 17h00-19h00 : les jeunes ont la possibilité de venir quand ils le souhaitent au sein de la structure. L'équipe d'animation est présente et propose des activités spontanées.

⇒ Les jeunes ont la possibilité de fréquenter la structure à la **journée** ou en **demi-journée**.

**Le repas ?**

- Les mercredis : **12h30-13h30**
- Les Vacances : **12h00-13h00**

Les jeunes ont la possibilité de manger :

- ✓ à Montanglos : repas à apporter par le jeune (micro-ondes disponible sur place)
- ✓ chez eux ou à l'extérieur (en fonction des autorisations signées par les parents)

Un repas peut être proposé aux jeunes à Montanglos le mercredi ou pendant les vacances.  
(*Consulter les programmes*). **Inscription obligatoire !**

**Pour le bon déroulement des activités, nous vous demandons de bien vouloir  
respecter les horaires !**

## ADHESION / TARIFS

Une adhésion annuelle de **20 euros** est demandée. Celle-ci permet de fréquenter la structure **en illimité** (sous réserve de place disponible). L'adhésion peut se faire à tout moment dans l'année à compter du mois d'août et ce jusqu'au mois d'août de l'année suivante.

**Pour les sorties**, un tarif est appliqué en fonction de la catégorie (voir tableau).

Les règlements s'effectuent au moment de l'inscription en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

**L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois le règlement effectué.**

### Les pièces à fournir pour être adhérent sont :

- La **fiche de renseignements** (recto-verso), remplie, datée et signée, impliquant l'acceptation du règlement intérieur,
- L'**attestation d'assurance**, couvrant le jeune pour les activités extra-scolaires,
- Le **règlement de l'adhésion annuelle (20 €)**.

**NB** : le règlement de l'adhésion et des sorties doit se faire séparément.

Catégories	Types de sorties	Prix
A	Parc de loisirs (Disney, Astérix, Aqua boulevard...)	20 €
B	Laser Game, Accrobranche, Zoo...	10 €
C	Cinéma, culture, bowling, piscine, minigolf...	5 €

## INSCRIPTIONS



Pour des raisons logistiques, notamment liées au transport, les **places pour les sorties (mercredis et vacances) sont limitées**, **l'inscription ne sera prise en compte qu'une fois le règlement effectué et la fiche d'inscription complétée !**

Les inscriptions s'effectuent à tout moment (sous réserve de place disponible) à Montanglos, aux horaires d'ouverture du Cap Jeunes. Aucune inscription ne pourra être validée par mail ou téléphone !

Les programmes sont disponibles, à chaque rentrée scolaire, sur le site internet de la mairie, au Cap Jeunes et au collège ainsi que sur notre page Facebook.

## LE JEUNE AU SEIN DE LA STRUCTURE

L'inscription du jeune implique de sa part un respect du projet pédagogique et de ses composantes. Si l'équipe constate un comportement contraire au bon fonctionnement du centre, un entretien avec les parents permettra d'adopter la meilleure posture éducative envers le jeune.

Pour des faits graves, l'équipe se réserve le droit de prendre certaines sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Les **objets de valeur** sont déconseillés, la municipalité décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les **téléphones portables** sont autorisés (sous certaines conditions et horaires définis).

Tout abus pourra être sanctionné.

## ANNULLATION et REMBOURSEMENT

**Toute absence doit être signalée auprès du responsable du Cap Jeunes.**

Aucune demande de remboursement ne pourra être prise en compte sauf pour raisons médicales **et** sur présentation d'un certificat.

Le remboursement se fait sous forme d'avoir.

## CONTACTS

**Directeur** : 06.34.87.15.51 [capjeunes@mairie-santeney.fr](mailto:capjeunes@mairie-santeney.fr)

**Animateurs** : [anim-capjeunes@outlook.fr](mailto:anim-capjeunes@outlook.fr)



**CAP JEUNES**

Le Service Enfance, Jeunesse, Sport et Vie associative se tient à votre disposition.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le secrétariat au 01.56.32.44.57 ou par mail.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site [www.mairie-santeney.fr](http://www.mairie-santeney.fr).